

Ils veulent éviter la crise... mais campent sur leurs positions

- ▶ N-VA et MR se regardent en chiens de faïence, après l'exigence de Charles Michel d'imposer le pacte migratoire de l'ONU à la N-VA.
- ▶ En coulisses, des pistes de solution sont explorées. L'idée d'une déclaration interprétative accompagnant le texte a la cote, mais la N-VA est divisée sur la question.
- ▶ Les nationalistes ont affirmé mardi vouloir éviter la crise, mais le risque n'est pas encore écarté.
- ▶ Voici pourquoi le MR et la N-VA ont opté l'un comme l'autre pour la fermeté.

ENTRETIEN

Kris Peeters : « Je soutiens totalement Charles Michel »

Vice-Premier (CD&V), ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, du gouvernement Michel, Kris Peeters n'exclut pas, dit-il, une « crise politique » sur le Pacte des migrations, mais ose croire que la majorité MR/N-VA/VLD-CD&V franchira l'obstacle. On apprenait mardi soir qu'il tirerait la liste CD&V aux élections européennes.

Charles Michel a fait savoir que la Belgique signera le Pacte onusien, alors que la N-VA juge le texte « problématique ». Vous vous situez...

... Je soutiens totalement le Premier ministre. Il s'était exprimé à la tribune des Nations unies. La Belgique doit aller au bout et signer le Pacte. Je note qu'il est

peut-être possible de trouver une entente via une note interprétative, à côté du texte. C'est Charles Michel qui est à la manœuvre, c'est à lui de faire des propositions. Nous discuterons de tout cela au sein du gouvernement jeudi et vendredi probablement, il est préférable sans doute

de ne pas laisser traîner les choses.

Les tensions peuvent conduire, selon vous, à interrompre anticipativement la législature fédérale ?

Il est possible qu'elles portent à une crise politique dans les prochains jours, je ne l'exclus pas. Mais parler de la chute du gouvernement, ça, je ne le fais pas, nous n'en sommes pas là, ce n'est pas souhaitable évidemment. Il faut chercher une solution car nous devons avancer encore dans des dossiers très importants dans les prochains mois, je pense au « Jobs deal » et aux réformes du marché du travail pour ce qui me concerne. Je veux que l'on puisse continuer à travailler jusqu'à la fin de la législature, comme prévu.

La fameuse « note interprétative » dont vous faites état, elle doit être prête pour le sommet de Marrakech des 10 et 11 décembre ?

Vous connaissez le timing : il y a le sommet de Marrakech puis, quelques jours plus tard, l'assemblée générale de l'ONU à New York, où interviendra le vote sur le

Pacte des migrations. Je l'ai dit, je suis totalement derrière le Premier ministre. C'est lui qui opère.

C'est chaud avec la N-VA en ce mo-

ment : en quête d'une nouvelle majorité à Anvers, Bart De Wever, bourgmestre, préfère se passer du CD&V, dont vous êtes le chef de file dans la métropole... Il négocie avec le VLD et le SP.A. Le président de la N-VA qui exclut le vice-Premier CD&V, faut-il y voir une rupture de confiance générale ?

Ce n'est pas le cas. On est là dans des discussions communales, cela n'a rien à voir avec ce qui peut se passer dans quelques mois, à la suite des élections régionales et législatives. Le choix de Bart De Wever de discuter avec le VLD et le SP.A m'a étonné. Il m'a prévenu lundi soir, un coup de fil autour de 23 heures. Oui, c'est étonnant. Le CD&V voulait une législature plus sociale - lutte contre la pauvreté, importance du logement -, Bart De Wever avait dit qu'il allait analyser nos propositions, que c'était difficile, puis je vois qu'il appelle le SP.A à la table, qui n'est pas forcément moins social que nous... Bon, c'est comme ça, je le déplore, mais je ne fais pas de lien avec la situation politique générale.

DAVID COPPI

N-VA Pourquoi Bart De Wever reste opposé au pacte

Après les messages de fermeté envoyés par Charles Michel à la N-VA concernant sa volonté de voir la Belgique approuver le pacte migratoire de l'ONU, le parti nationaliste a, de son côté, joué l'apaisement mardi. Suite à nos informations, Bart De Wever a mé-

nagé Charles Michel à la RTBF. « Ce n'est pas mon ambition de mettre Charles Michel en difficulté, mais la question est difficile, c'est clair. » Pas de déclaration incendiaire non plus du secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, Theo Francken, qui, nous revient-il, a toutefois peu apprécié qu'on le

présente dans ce dossier comme le « porte-valises » de Charles Michel dans un propos gouvernemental anonyme au *Standaard*. Mais sur le fond, la N-VA reste ferme. « Nous sommes contre ce pacte », a dit Bart De Wever. Mais pourquoi cette fermeté alors que, selon de nombreuses sources, contestées

par Theo Francken, la N-VA n'avait émis aucune objection à cet accord avant la semaine dernière ? On lira les arguments de fond, jugés crédibles, ci-contre. Mais des éléments politiques majeurs jouent également un rôle.

1 Le Vlaams Belang dans le dos

Les élections communales du 14 octobre pèsent très lourd dans le rejet, par la N-VA, du pacte migratoire. Alors que le parti avait réussi quasiment à anéantir l'extrême droite en Flandre, celle-ci a repris vigueur aux communales. En 2012, l'extrême droite disposait d'élus dans cent communes. Il y en a 20 de plus depuis le 14 octobre. Il y a six ans, elle disposait de 214 sièges. Elle en a 256. Une progression significative. Et le thème principal sur lequel le Vlaams Belang s'est profilé, c'est l'immigration, critiquant sans relâche la politique de la N-VA, qualifiée de laxiste. Il faut dire aussi que c'est le Vlaams Belang qui a mis la N-VA en diffi-

culté sur le pacte migratoire, et provoqué la crise que nous vivons actuellement. C'est le leader charismatique du parti, Filip Dewin-

ter, qui, le premier, a reproché à Theo Francken de ne pas dénoncer le pacte migratoire. Avant que ce dernier le fasse sur un plateau de télévision, il y a quinze jours. Autant d'éléments qui empêchent la N-VA de reculer quand bien même elle le voudrait. Précisons aussi, puisqu'il est question de partis, que la N-VA doit aussi donner des gages à son aile droite en raison de la probabilité croissante d'une alliance entre Bart De Wever et les socialistes à Anvers.

2 Un thème de campagne

Une pomme de discorde sur la question migratoire avec le MR est inconfortable pour le parti de Bart De Wever. Le président du parti

disait lui-même ce mardi qu'il n'avait pas choisi d'être confronté au problème, « *bien au contraire* ». C'est que le thème de

la migration fait partie des priorités du parti nationaliste pour les scrutins qui s'annoncent le 26 mai. Les trois thèmes retenus sont la sécurité, la bonne gestion et l'identité flamande, qui intègre très clairement l'idée d'une politique stricte sur la migration et l'intégration. En acceptant le pacte migratoire sans réserve, la N-VA prêterait le flanc à des critiques concernant l'un de ses principaux thèmes de campagne. Rappelons aussi que le parti a beaucoup misé sur Theo Francken et sa politique pour asseoir son succès au scrutin prochain. Si ce dernier devait subir pareil camouflet, cela déforcerait le parti tout entier.

3 L'impact des débats dans d'autres pays européens

L'une des raisons du réveil de la N-VA sur ce dossier est aussi internationale. Après le rejet du pacte migra-

toire par l'Autriche, plusieurs Etats européens ont suivi : Bulgarie, Pologne, Tchéquie, Croatie. Des débats ont également émergé dans les pays nordiques, tel le Danemark, avant d'arriver chez nous via les Pays-Bas. Pour un parti qui veut donner de lui une image de fermeté sur la question migratoire, il était très difficile de ne pas provoquer un tel débat en Belgique quand d'autres pays l'ont fait. Rappelons aussi que la N-VA doit sans cesse séduire des électeurs qui peuvent être enclins à voter pour l'extrême droite, on l'a dit. Et ces électeurs n'ont pas une opinion négative des Etats, populistes pour certains, qui ont refusé le pacte. Impossible donc, pour la N-VA, de ne pas tenir compte de cette donnée géopolitique. Et c'est ce qui rend ici aussi une reculade difficile. ■

BERNARD DEMONTY

MR Pourquoi Michel ne laisse pas passer

Ce n'est pas la première fois que le MR a des divergences avec la N-VA ou que celle-ci cause un souci au gouvernement. Mais chaque fois, après recadrage éventuel, la température est retombée et les suédois se sont rabi-bochés sur l'air de « tout va bien ». Ici, pour un pacte onusien non contraignant, le MR cale. Pourquoi maintenant, après avoir avalé d'autres couleuvres ? Et pourquoi sur ce dossier, pas le plus important de la législature ?

Explication en trois points.

1 Restaurer l'autorité du Premier ministre

Certes, d'autres propos nationalistes ont été peu appréciés par le MR mais ici, disent les bleus, c'est autre chose : « *Il y a eu un accord sur ce pacte, et Charles Michel a engagé le gouvernement et le pays sur cette base. Une communication internationale du Premier ministre, ce n'est pas banal. On ne revient pas sur un tel accord.* » Autrement dit : on a assez traité Michel de « marionnette de la N-VA », il n'est pas question de laisser passer cette fois. « *Theo Francken est allé trop loin* ». L'heure est venue

de restaurer l'autorité du Premier. « *La N-VA doit comprendre que, pour le MR, cela suffit : trop is te veel* », entend-on dans les rangs bleus. Richard Miller développe : « *Charles Michel n'a jamais été la marionnette de la N-VA, car le gouvernement mène une politique, mais c'est l'image qu'on a voulu donner et qu'il faut décoller.* » Il confirme que le MR ne cédera pas : « *C'est un dossier dans les matières de Francken, qui est sur la table depuis 2 ans, et tout d'un coup, il se réveille et dit qu'il ne signe plus : ce n'est pas correct. D'autant qu'il publie ensuite un tweet moqueur pour le Premier. Pour le MR, ça suffit.* »

Et cette fois, tous les libéraux sont sur la même ligne. Car, ajoute un libéral, « *il ne faut pas tomber dans le ridicule. Il y avait un accord, on l'a annoncé à l'ONU. On ne fera pas marche arrière.* » Le pacte sera signé. Et l'honneur du Premier sera sauf.

2 Entendre le signal de l'électeur

Le 14 octobre, le MR a perdu 4 % dans 4 provinces wallonnes, et 4 de ses 6 bourgmestres à Bruxelles. Sans doute, aussi,

pour certaines positions jugées trop à droite, et pour sa grande proximité avec la N-VA. Le signal semble avoir été entendu au QG du parti, qui veut afficher un visage plus social, plus à l'écoute des préoccupations des citoyens.

D'autant que le scrutin législatif s'annonce dans six mois : il ne faudrait pas que le verdict communal fasse tache d'huile le 26 mai. Alors, pas question que le MR soit déjà pris en défaut sur les grands principes migratoires, en se rangeant aux côtés d'Etats comme l'Autriche et la Hongrie dans le refus de signer le pacte, plutôt qu'au côté de la France. Lui qui s'érige en « *garant de l'image du pays* » : « *On veut montrer que lorsque le pays prend un engagement, il s'y tient.* »

3 Rester un partenaire pour 2019

En vue de ces élections de 2019, le MR doit garder à l'esprit une autre donnée : il lui faudra trouver des partenaires francophones s'il espère être au pouvoir aux différents niveaux. Or, pendant quatre ans, comme seule formation francophone de la suédoise, il s'est fait plus d'ennemis

de amis. Cela doit changer. Et tergiverser sur un pacte négocié en Belgique et à l'ONU, parce que des nationalistes, eux-mêmes excités par des responsables d'extrême droite, refusent ce texte ferait (très) mauvais genre.

« *Il est évident que tout le monde réfléchit aux élections et que le MR a envie de parler aux autres partis, glisse bleu. Mais cela n'enlève rien au fait qu'on estime avoir mené une bonne politique socio-économique avec la N-VA et que l'on peut encore travailler ensemble.* » Toujours maintenir deux fers au feu...

Le MR espère donc un accord avec la N-VA. Via une « *interprétation du vote* », qui préciserait la position belge sur certains points du pacte soulevés par elle. Mais, ajoute-t-on, « *la N-VA ne doit pas résoudre ses difficultés internes sur le dos du gouvernement* ». Car chez les bleus, on juge que les querelles de succession présidentielle, voire la déception de Francken de ne pas être ministre de la Défense, expliquent la position de la N-VA, plus que le problème de fond sur la migration. ■

MARTINE DUBUISSON

tribunaux Un impact possible... à long terme

Jusqu'à-là plutôt vague dans ses reproches, la N-VA a précisé lundi que ses inquiétudes portaient notamment sur les dispositions en matière de regroupement familial. Le pacte propose de « faciliter l'accès aux procédures » – en des termes assez généraux – et de favoriser le regroupement familial pour les mineurs non accompagnés. Les nationalistes flamands craignent de ne pas avoir les coudees franches pour durcir les conditions d'accès au regroupement familial et, bien que le pacte ne soit pas contraignant, « il suffira d'un seul juge pour que cette disposition rentre dans la jurisprudence en Belgique ».

Autre point d'achoppement : le pacte formule clairement que

les Etats doivent œuvrer « à mettre fin à la pratique de la rétention des enfants dans le contexte des migrations internationales ». Or le gouvernement vient justement de réintroduire la mesure. La N-VA a-t-elle raison de se méfier du pacte ?

« Du point de vue juridique, le scénario de la N-VA n'est pas impossible, relève Olivier Corten, professeur de droit international à l'ULB. Mais seulement à long terme. Un juge pourrait prendre une interprétation audacieuse, comme cela arrive parfois, en se fondant sur une coutume naissante. La Déclaration universelle des droits de l'homme par exemple est présentée à l'origine comme un idéal à

atteindre. Au fil du temps, des juges ont considéré que ce texte exprimait des principes adoptés par les Etats, qui sont donc devenus contraignants. »

Un texte « pas révolutionnaire »

Un processus qui a tout de même pris près de 40 ans, précise l'expert. Compte tenu que le pacte indique explicitement ne pas être contraignant, vu l'accueil réservé ces dernières semaines, les nationalistes ne devraient pas avoir de souci à se faire. « Surtout que le texte n'est pas exactement révolutionnaire, souligne Olivier Corten. Le pacte indique une tendance, une direction qui pourra peut-être donner lieu à l'avenir à des trai-

tés. C'est de cela que la N-VA a peur. »

« Si on regarde l'ensemble des objectifs du pacte, ils sont presque tous déjà dans la loi de 1981 ou dans le droit européen. On voit bien que ce n'est pas un texte qui est destiné à la Belgique », observe Guillaume Lys, avocat spécialiste des droits de l'homme, qui remarque au passage que le droit belge n'est pas fondé sur la jurisprudence – « Le juge ne fait que l'interpréter ». « Le Pacte donne un cap international. Pour nous, juristes intéressés de voir le droit évoluer, c'est enthousiasmant. Mais soyons clairs : ça ne nous permettra pas de gagner un seul litige devant un juge. » ■

LORRAINE KIHLL

La Pologne ne signera pas, Israël non plus

La Pologne ne soutiendra pas le Pacte de l'ONU sur les migrations. Varsovie estime que le droit d'un pays à décider qui peut résider sur son territoire est trop peu garanti. Mardi toujours, Israël a adopté la même position : « J'ai donné comme instructions au ministère des Affaires étrangères de ne pas signer le Pacte mondial pour les migrations, nous nous

sommes engagés à surveiller nos frontières contre l'arrivée de migrants illégaux, c'est ce que nous avons fait et que nous continuerons à faire », a indiqué le Premier ministre, Benjamin Netanyahu. A ce stade, la Tchéquie, l'Estonie, la Bulgarie, les Etats-Unis, l'Autriche, la Hongrie, l'Australie, Israël et la Pologne ont fait savoir qu'ils ne signeraient pas le texte. (b)

L'opposition met la

pression à la Chambre

Le CDH et Ecolo-Groen ont déposé des propositions de résolution à la Chambre demandant au gouvernement de signer le Pacte sur les migrations. Ils demanderont jeudi en séance plénière que ces textes puissent être examinés en urgence. « Il est temps que le Parlement puisse intervenir sur cette question afin que la Belgique s'exprime sans ambiguïté en faveur de ce Pacte », a expliqué le

député Georges Dallemagne (CDH). La proposition du CDH a reçu la cosignature de Défi. Les verts demandent qu'un terme soit mis aux « polémiques stériles » et que le Pacte fasse l'objet d'un « soutien sans réserve ». Au PS, Julie Fernandez s'interroge : « Mais au nom de qui le Premier ministre a-t-il parlé – à la tribune de l'ONU – s'il n'y avait pas d'accord au sein du gouvernement ? » (b)